

CONSTRUISONS ENSEMBLE !

Quartiers 2030

Le plan "Quartiers 2030" a pour objectif de construire, avec les acteurs concernés, des quartiers plus sûrs, orientés vers le plein emploi, favorisant les solidarités et qui sauront s'inscrire pleinement dans la transition écologique.

Le nouveau contrat de ville sera effectif au 31 mars 2024.

Plusieurs phases d'élaboration sont proposées afin de favoriser la concertation avec l'ensemble des acteurs locaux :

organisation des rencontres et de la concertation en ligne - jusqu'au 31 octobre 2023
analyse des contributions et élaboration des contrats de ville - novembre / décembre 2023
restitution des résultats de la concertation - début 2024
nouveaux contrats de ville « Engagements Quartiers 2030 » - 1er trimestre 2024



Concertation "Quartiers 2030"

Afin de permettre aux habitants des quartiers prioritaires d'être acteurs de l'élaboration des futurs contrats de villes, une concertation est proposée via l'ouverture d'une plateforme "Quartiers 2030".

Elle permet de collecter les besoins, de formaliser les idées et de valoriser les quartiers.

[EN SAVOIR PLUS](#)



VOS PROJETS POUR LES QUARTIERS Construisons ensemble Quartiers 2030

Emploi, culture, sport, renouvellement urbain, sécurité, lutte contre les discriminations...

Prenez la parole et donnez votre avis sur les défis et priorités des quartiers.

Complétez le questionnaire en ligne et venez participer aux concertations locales organisées par les services de l'État, les collectivités et les acteurs de votre quartier.



<https://quartiers2030.anct.gouv.fr>

